

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Contenu

| | |
|---------------------------------------|---|
| Notre message | 2 |
| Contexte et champ d'application | 3 |
| Attentes envers nos fournisseurs | 3 |
| Votre responsabilité sociale | 4 |
| Votre éthique des affaires | 6 |
| Votre responsabilité environnementale | 7 |
| Application et suivi | 8 |

Notre message

*« Chez Standby, nous développons avec une vision long terme.
Nous pensons aujourd’hui plus que jamais, qu’il s’agit d’une stratégie d’investissement primordiale afin de contribuer à l’élaboration d’un avenir durable pour les entreprises, les personnes et la planète. »*

Standby Group AB ainsi que ses filiales (le groupe Standby) s’engagent à agir de manière économiquement, socialement et écologiquement responsable. En tant que membre du groupe Argynnis, nous nous efforçons d’assurer une croissance stable à long terme pour garantir l’emploi en développant des solutions innovantes et une valeur stratégique. Cela inclut notre engagement et notre respect des lois, des règlements et des conventions internationales applicables.

Notre code de conduite des fournisseurs repose sur les principes suivants:

- » La déclaration universelle des droits de l’homme des Nations Unies (DUDH).
- » Les conventions fondamentales de l’Organisation International du Travail (OIT).
- » Les principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises.
- » Les lignes directrices de l’OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises.
- » Le Pacte Mondial des Nations Unies.
- » La directive européenne sur les rapports d’entreprise sur le développement durable (CSRD), les normes européennes de rapport sur le développement durable (ESRS) ainsi que la directive sur la diligence raisonnable en matière de développement durable (CSDDD).

Chez Standby, nous développons avec une vision long terme. Nous pensons aujourd’hui plus que jamais, il s’agit d’une stratégie d’investissement primordiale afin de contribuer à l’élaboration d’un avenir durable pour les entreprises, les personnes et la planète.

Nous nous soucions de nos valeurs ainsi que des actions de nos employés parce que nous savons que les actions que nous entreprenons chaque jour déterminent notre capacité à créer de la valeur et ont un impact significatif. Nous attendons donc de nos fournisseurs qu’ils partagent nos valeurs et qu’ils adhèrent aux mêmes normes éthiques. Le présent code de conduite des fournisseurs a été créé en pensant à tous nos fournisseurs et vise à définir clairement ce que l’on attend d’eux dans le cadre de nos échanges commerciaux.

Janvier, 2024

Kathrin Aster,
Chief Executive Officer, Standby Group



Contexte et champ d'application

Conformément à l'engagement du groupe Standby d'investir à long terme et d'avoir un impact positif, nous nous efforçons de prévenir et d'atténuer tout impact négatif lié à nos activités et à notre chaîne de valeur. Le présent code de conduite des fournisseurs décrit les politiques et les pratiques qui définissent ce que nous défendons et ce que nous attendons de nos fournisseurs dans l'exercice de leurs activités. Créé à l'intention de nos fournisseurs, ce document a pour but de fournir des orientations claires et concrètes sur ce qui est attendu de tout fournisseur offrant des services ou des produits au groupe Standby. Nous attendons de nos fournisseurs directs qu'ils aient des attentes similaires envers leur propre chaîne d'approvisionnement.

Attentes envers les fournisseurs

Votre responsabilité sociale

Vous soutenez les droits de l'Homme.

Vous interdisez toute forme de travail forcé, d'esclavage ou de traite des êtres humains.

Vous interdisez et prévenez le travail des enfants.

Vous offrez un environnement de travail sain et sûr à tous vos employés.

Vous offrez des salaires et des avantages équitables à tous vos employés.

Vous garantissez des horaires et volumes de travail conformes à la réglementation.

Vous respectez le droit à la liberté d'association et à la négociation collective.

Vous ne tolérez pas le harcèlement ou les abus.

Vous ne tolérez pas la discrimination.

Vous cultivez et promouvez la diversité ainsi que l'inclusion.

Vous vous engagez à examiner régulièrement et atténuer toute incidence négative.

Votre éthique commerciale

Vous ne tolérez ni les pots-de-vin ni la corruption.

Vous ne participez pas à l'évasion fiscale et ne dissimulez pas d'informations aux autorités fiscales.

Vous ne participez pas au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme.

Vous contrôlez régulièrement vos transactions transfrontalières afin de vous assurer qu'elles respectent la réglementation en la matière.

Vous vous engagez à respecter une concurrence loyale.

Vous protégez les données personnelles.

Vous vous efforcez d'utiliser les outils numériques de manière responsable

Votre responsabilité environnementale

Vous surveillez votre impact sur l'environnement.

Vous vous engagez à mesurer et à réduire vos émissions de gaz à effet de serre.

Vous limitez la pollution et cherchez à éviter l'utilisation de produits chimiques nocifs et de minerais de conflit d'origine non éthique.

Vous vous engagez à mesurer ainsi qu'à réduire vos déchets, votre consommation d'eau et votre empreinte sur les ressources. Vous vous engagez à mesurer ainsi qu'à réduire votre impact sur la biodiversité.

Votre responsabilité sociale

Le groupe Standby s'engage à adopter des pratiques commerciales équitables, ce qui implique le respect des droits de l'homme et des droits du travail tels qu'ils sont définis dans la Déclaration des droits de l'Homme des Nations Unies (DUDH) et par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Nous voulons que nos partenaires s'alignent sur les attentes fixées par la DUDH et l'OIT, et qu'ils assument la responsabilité sociale de soutenir un avenir meilleur et plus équitable pour tous.

Vous soutenez les droits de l'homme.

Nous attendons de vous que vous souteniez les droits de l'homme et que vous veilliez à ce qu'aucun aspect de vos activités ne soit lié à des violations des droits de l'homme.

Vous interdisez toute forme de travail forcé, d'esclavage ou de traite des êtres humains.

Nous interdisons le recours ou le soutien à toute forme d'esclavage, de traite des êtres humains ou de travail forcé, et nous attendons de vous que vous fassiez de même. Par conséquent, vous ne vous livrez pas à des pratiques susceptibles de restreindre la libre circulation des travailleurs, telles que les frais de recrutement, la confiscation des documents d'identité et des passeports, la retenue de salaire, les conditions de travail abusives, la servitude pour dettes, la violence ou toute autre forme d'exploitation ou d'abus, et vous ne les tolérez pas.

Vous interdisez et empêchez le travail des enfants.

Nous croyons au droit des enfants à la liberté et au jeu, et nous nous attendons que vous en fassiez autant. Aucune personne n'ayant pas atteint l'âge minimum d'achèvement de la scolarité obligatoire ne doit être employée (généralement 15 ans). Les enfants ne peuvent être employés à des travaux dangereux ou incompatibles avec leur développement personnel. Le terme "enfant" désigne une personne âgée de moins de 18 ans. Le développement personnel comprend la santé de l'enfant ou son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Vous offrez un environnement de travail sain et sûr à tous vos employés.

Nous attendons de vous que vous fournissiez un environnement de travail sain et sûr et que vous apportiez un soutien fondamental à la santé mentale et physique ainsi qu'au bien-être de vos employés. Votre lieu de travail doit disposer d'un accès à l'eau potable et de sanitaires, de dispositifs de lutte contre les incendies, d'équipements de premiers secours, de la possibilité d'évacuer les bâtiments en toute sécurité, ainsi que de procédures de la manipulation et d'un étiquetage correct des produits chimiques et des machines. Vous devez disposer d'un système de signalement des accidents et des quasi-accidents, ainsi que d'un système permettant de remédier à tout incident.

Vous offrez des salaires et des avantages équitables à tous vos employés.

Nos fournisseurs doivent rémunérer leurs salariés au moins au niveau du salaire minimum prescrit par la législation locale ou au niveau du salaire négocié dans le cadre d'une convention collective, le montant le plus élevé étant retenu. Les heures supplémentaires doivent être rémunérées à un taux supérieur au taux normal. Les fournisseurs doivent toujours s'efforcer de verser aux travailleurs un salaire décent qui leur laisse un certain revenu discrétionnaire. Les déductions illégales ne sont pas autorisées et les employés doivent être payés directement et détenir un contrat de travail dans un format et une langue comprise par les employés, et qui détaille leur rémunération.

Vous veillez à ce que les horaires et les volumes de travail soient conformes à la réglementation en vigueur.

Les travailleurs ne doivent pas travailler plus de 48 heures au cours d'une semaine de travail normale et pas plus de 60 heures, y compris les heures supplémentaires rémunérées, à moins qu'une limite inférieure ne soit spécifiée dans les lois locales ou les accords de négociation. Les employés doivent bénéficier d'au moins un jour de repos par période de sept jours de travail. Un jour de repos signifie 24 heures consécutives.



Vous respectez le droit à la liberté d'association et à la négociation collective.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils reconnaissent et respectent le droit des employés à se réunir (sans violence), à adhérer à des associations de leur choix ou à en former, et à négocier collectivement. Aucun employé ne doit faire l'objet d'un licenciement, d'une discrimination, d'un harcèlement, d'une intimidation ou de représailles pour avoir exercé ces droits. Dans les pays où ces droits sont restreints par la législation locale, d'autres options légitimes de participation et d'association des salariés doivent être soutenues.

Vous ne tolérez pas le harcèlement ou les abus..

Vous devez traiter chaque personne avec respect et dignité. Aucun travailleur ne doit être soumis à des châtiments humiliants ou corporels. Votre lieu de travail doit être exempt de toute forme de punition physique, sexuelle, psychologique ou verbale, d'intimidation, de harcèlement ou d'abus.

Vous ne tolérez pas la discrimination.

Aucune forme de discrimination n'est tolérée, qu'elle soit fondée sur la nationalité, l'appartenance ethnique, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la grossesse, le handicap, l'affiliation syndicale, la religion, le système de croyances ou tout autre motif. Vous assurez l'égalité de traitement et l'égalité des chances à tous les employés et candidats à l'emploi. Tous les employés, quel que soit leur sexe, doivent recevoir un salaire égal pour un travail égal.

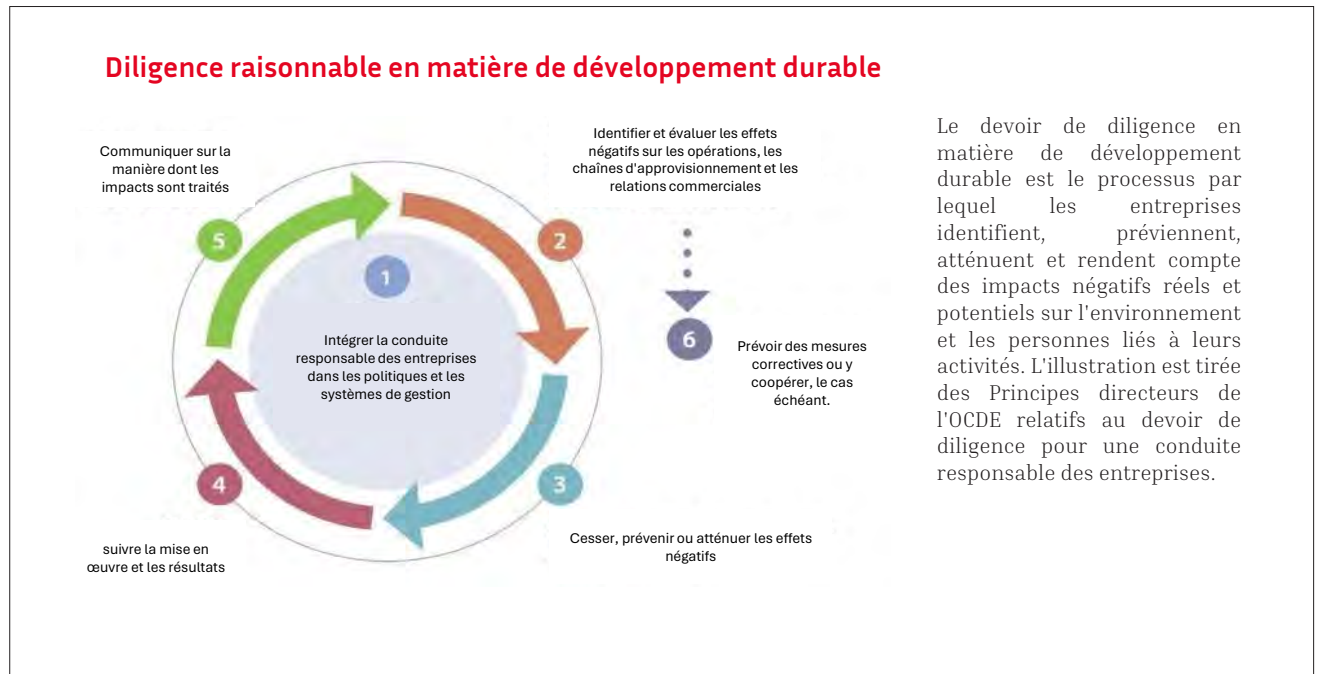
Vous cultivez et promouvez la diversité et l'inclusion.

Chez Standby, nous considérons que la diversité et l'inclusion sont essentielles à notre réussite et qu'elles constituent des éléments clés d'un environnement professionnel fertile et enrichissant. Nous adhérons à, et promouvons une culture inclusive. Nous vous encourageons à faire de même.

Vous vous engagez à faire preuve de diligence raisonnable et à examiner ainsi qu'atténuer régulièrement les incidences négatives.

Nous suivons les meilleures pratiques en matière de diligence raisonnable et souhaitons donc que nos fournisseurs fassent de même. Nous attendons des fournisseurs européens qu'ils respectent les principes énoncés dans la directive sur le devoir de diligence des entreprises, et des entreprises internationales qu'elles suivent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des affaires et les lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence, afin d'identifier, d'atténuer et de réduire toute incidence négative réelle ou potentielle sur les droits de l'homme (et l'environnement) découlant de leurs activités et de leurs chaînes de valeur.

Ces impacts doivent être examinés et des rapports à ce sujet doivent être publiés chaque année, y compris les mesures prises pour prévenir ou atténuer les impacts ou incidents identifiés. Nous attendons également des fournisseurs qu'ils rendent compte de tous les problèmes importants identifiés conformément aux réglementations applicables en matière de rapports sur le développement durable. Par exemple, dans l'UE, nous attendons des entreprises soumises à la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) qu'elles établissent des rapports en conséquence.



Votre éthique des affaires

Nous voulons que nos fournisseurs agissent avec intégrité et attention. Tous les employés de notre chaîne d'approvisionnement doivent se sentir en sécurité et bien traités. Nous attendons de vous que vous fassiez preuve d'intégrité et que vous preniez la responsabilité de mener vos activités de manière transparente et éthique.

Vous n'acceptez ni les pots-de-vin ni la corruption.

Toutes les formes de corruption, de trafic d'influence ou de pots-de-vin doivent être évitées et interdites. Les fournisseurs dont il est prouvé qu'ils ont tenté d'influencer les décisions d'achat de Standby d'une manière inappropriée risquent d'être exclus de nos futures relations commerciales.

Vous ne participez pas à l'évasion fiscale et ne dissimulez pas d'informations aux autorités fiscales.

Notre attachement à l'intégrité signifie que nous tenons à jour et déclarons des documents fiscaux exacts. Nous attendons donc de tous nos fournisseurs qu'ils fassent de même.

Vous ne participez pas au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme.

Le financement du terrorisme implique la collecte ou la fourniture de fonds susceptibles d'être utilisés pour soutenir des actes de terrorisme. Le blanchiment de capitaux consiste à dissimuler l'origine illicite d'argent ou de biens pour faire croire qu'ils proviennent d'une source légitime. Le blanchiment d'argent peut également être utilisé comme moyen de financement du terrorisme.

Vous contrôlez régulièrement vos transactions transfrontalières afin de vous assurer qu'elles respectent la réglementation en la matière.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent la réglementation applicable en matière d'exportation.

Vous vous engagez à respecter une concurrence loyale.

Vous ne concluez pas d'accords concernant les prix, les conditions et les stratégies avec des concurrents, des fournisseurs ou d'autres entreprises si ces accords entravent la concurrence loyale. Vous ne participez pas à des boycotts anticoncurrentiels.

Vous protégez les données personnelles.

Nous attendons de vous que vous veilliez à ce que les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de vos interactions avec les employés et les partenaires commerciaux soient collectées et utilisées de manière légale, équitable et éthique et qu'elles soient protégées contre tout accès non autorisé. La satisfaction de ces attentes doit être conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Vous vous efforcez d'utiliser les outils numériques de manière responsable.

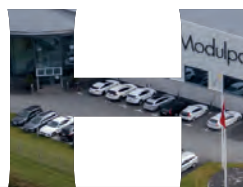
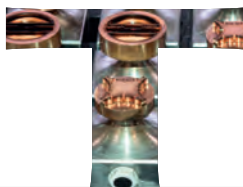
Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils utilisent les outils numériques (applications et/ou services) de manière responsable, y compris, mais sans s'y limiter, l'IA (Intelligence Artificielle), et en pleine conformité avec les lois locales et/ou avec les lois, réglementations, politiques et stratégies de l'UE. Cela inclut des domaines tels que la confidentialité et la sécurité des données, l'équité et l'atténuation des préjugés, la transparence, la responsabilité, la sécurité et le respect des droits de l'homme et de la démocratie.

Exemples de pots-de-vin et de corruption

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils appliquent une politique de tolérance zéro en matière de pots-de-vin et de corruption. Transparency International a identifié les activités les plus exposées à la corruption et a également fourni des exemples de types de corruption. Nous en avons énuméré quelques-uns ici pour vous permettre d'éviter ces situations :

- 1) **Ventes et marketing:** Des pots-de-vin sont offerts pour remporter des commandes ou obtenir des informations privilégiées avant de lancer un appel d'offres.
- 2) **Affaires de l'entreprise:** Engagement politique indu ou dons à des partis politiques ou à des fonctionnaires.
- 3) **Gestion de la chaîne d'approvisionnement:** Paiement ou pots-de-vin pour obtenir des autorisations ou des autorisations portuaires ou de canaux.

Pour plus d'informations, voir le guide mondial de lutte contre la corruption de Transparency International.



Votre responsabilité environnementale

Standby s'attache à contribuer à un avenir plus vert et plus durable. Nous voulons que nos employés soient fiers de travailler ici, car nous nous soucions de la planète et nous prenons l'engagement de soutenir un avenir plus vert et plus durable pour tous. C'est pourquoi nous recherchons des fournisseurs ayant le même état d'esprit.

Vous contrôlez régulièrement votre impact sur l'environnement.

Chez Standby, nous nous efforçons de réduire notre impact sur l'environnement en prenant des décisions réfléchies tout en faisant preuve de diligence, grâce à une double évaluation de la matérialité qui prend en compte les impacts environnementaux et financiers de nos propres activités et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même et qu'ils travaillent en permanence à la réduction de tout impact négatif potentiel ou réel.

Vous cherchez à mesurer et à réduire vos émissions de gaz à effet de serre.

Nous avons entamé le processus de calcul de nos émissions de GES de catégorie 1, 2 et 3 et nous nous attacherons à établir une stratégie de réduction des émissions conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius. Nous attendons donc que nos fournisseurs en fassent de même. Notre exigence minimale est que vous collaboriez avec nous afin de nous fournir toutes les informations dont nous pourrions avoir besoin concernant le produit ou le service que vous offrez au groupe Standby, afin de nous permettre de calculer et de réduire nos émissions avec succès.

Vous limitez la pollution et cherchez à éviter l'utilisation de produits chimiques nocifs et de minerais de conflit d'origine non éthique.

Dans la mesure du possible, vous évitez l'utilisation et les émissions de produits chimiques nocifs.

Pour ce faire, vous surveillez et garantissez la conformité avec la stratégie chimique de l'UE ainsi que les exigences réglementaires. Vous vous assurez également que les minerais proviennent d'une source éthique. Nous attendons de tous nos fournisseurs de l'UE qu'ils se conforment au règlement européen sur les minerais de conflit.

Vous vous êtes engagés à mesurer et à réduire vos déchets, votre consommation d'eau ainsi que votre empreinte sur les ressources.

Nous avons entamé le processus de mesure et de réduction de notre empreinte sur les ressources et nous nous efforcerons d'adopter des pratiques de gestion durable des ressources et de réduire notre consommation de déchets et d'eau. Nous attendons donc que nos fournisseurs en fassent de même. Notre exigence minimale est que vous nous aidiez à obtenir les informations nécessaires concernant le produit ou le service que vous fournissez au groupe Standby. Cela nous permettra de calculer et de réduire notre utilisation des ressources et de limiter notre consommation d'eau et de déchets.

Vous vous engagez à mesurer et à réduire votre impact sur la biodiversité.

Notre objectif est d'éviter les activités qui ont un impact négatif sur la biodiversité et de trouver des moyens de contribuer à la restauration de la biodiversité. Nous espérons que nos fournisseurs ont des objectifs similaires, mais notre exigence minimale est qu'ils travaillent avec nous pour obtenir toutes les informations nécessaires relatives aux produits et services fournis au groupe Standby, nous permettant ainsi de comprendre et de gérer notre impact sur la biodiversité.



Application et suivi

Nous attendons avant tout de nos fournisseurs qu'ils respectent toujours les lois, les réglementations ainsi que les normes en vigueur. En outre, nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils agissent à tout moment en conformité avec notre Code de conduite des fournisseurs, même lorsque celui-ci préconise des normes plus élevées que celles requises par les lois et réglementations nationales en vigueur dans le pays du fournisseur. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fournissent rapidement et gratuitement, sur demande les informations nécessaires pour le respect de ce Code et afin d'assurer le respect de ce Code au stade suivant de la chaîne d'approvisionnement. Le fournisseur s'engage à informer le groupe Standby de toute violation du présent Code de conduite des fournisseurs. Ceci inclut les violations dans leurs propres opérations, chez un sous-traitant ou chez le groupe Standby. Nous vous encourageons à nous contacter directement ou à utiliser notre service de dénonciation anonyme.

Comment suivons-nous la remontée d'un problème?

Nous prenons au sérieux tous les problèmes signalés et souhaitons collaborer avec nos fournisseurs pour trouver des solutions qui correspondent à la gravité et à l'ampleur de la violation, de l'impact ou du problème signalé.

Nous suivons les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des affaires afin de traiter toute violation de notre code de conduite des fournisseurs et nous faisons de notre mieux afin de prendre les mesures suivantes:

- 1) Travailler en coopération avec les fournisseurs concernés pour élaborer des plans de prévention, d'atténuation et de réparation des impacts négatifs en utilisant des indicateurs convenus pour mesurer l'amélioration.
- 2) Nous utilisons notre influence dans la mesure du possible pour atténuer, prévenir et remédier aux effets négatifs, et coopérons avec d'autres acteurs pour créer un effet de levier collectif si nécessaire.
- 3) En cas de violation des droits de l'homme, nous nous engageons avec les détenteurs de droits concernés à élaborer des plans d'action correctifs.
- 4) Envisager de se désengager d'un fournisseur après l'échec des tentatives d'atténuation ou de réparation des impacts matériels.

Comment et où dois-je signaler toute préoccupation ou violation de ce code de conduite ?

Utilisez notre service de dénonciation

STANDBY
G R O U P

Version 1.0, Janvier 2024